ENTRE lignes

JOURNAL D'INFORMATION DU PERSONNEL N° 40 SEPTEMBRE-OCTOBRE 1979

L'ŒIL ET L'IMAGE

La révolution audiovisuelle nous concerne quotidiennement. Les magnétoscopes envahissent les magasins, les téléviseurs se multiplient.

La révolution audiovisuelle, pour nous, aujourd'hui, c'est le magnétoscope : un appareil qui est à l'image ce que le magnétophone est au son.

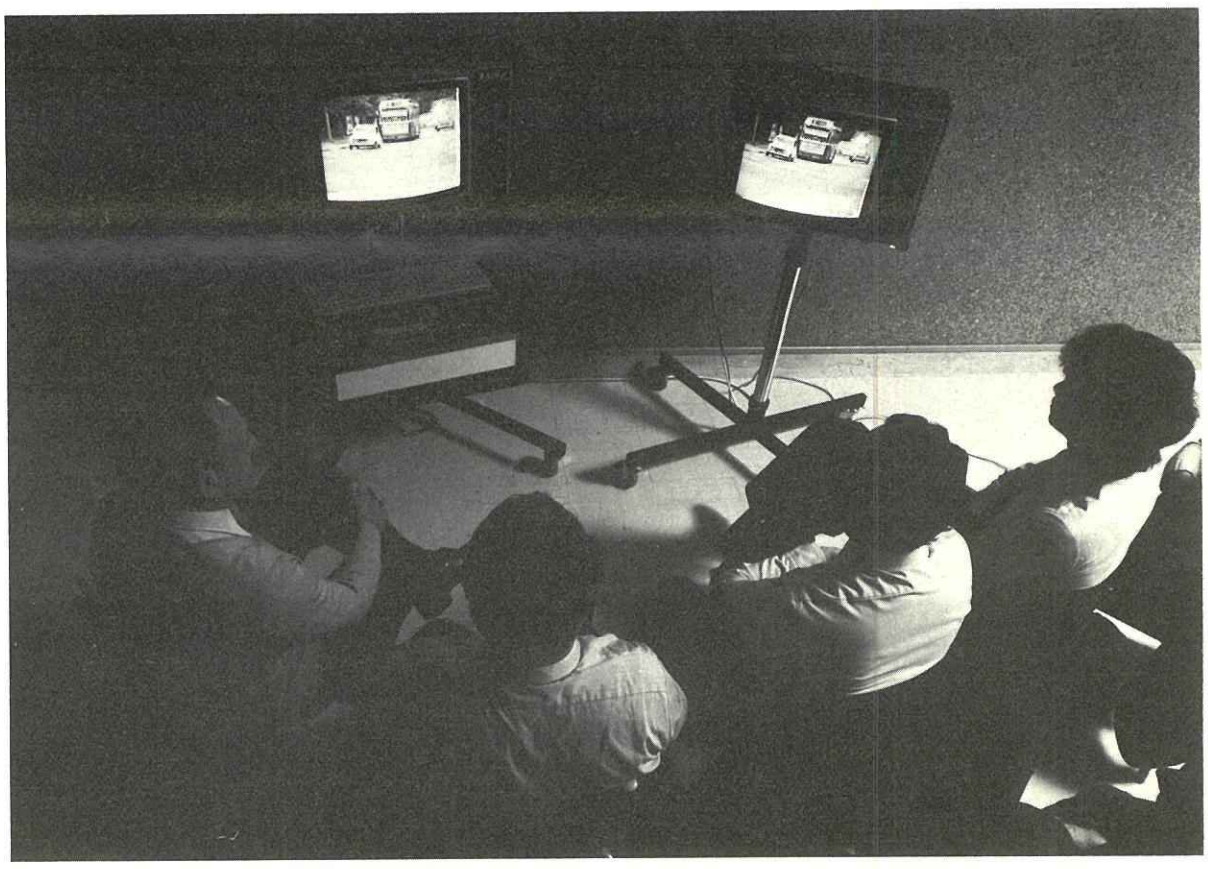

RATP - Chabrol

L'AUDIOVISUEL

A la Régie, les formules traditionnelles employées pour la formation se devaient d'évoluer : l'avenir ne pouvait être envisagé qu'avec des méthodes modernes d'enseignement. Ces techniques ont été introduites dans plusieurs secteurs de l'entreprise : au réseau ferré, à la direction du personnel, aux services techniques et d'autres encore... Pour illustrer notre propos, nous avons retenu un exemple d'application : celui du réseau d'autobus où l'expérience a été menée pour des besoins de formation.

En 1977, la décentralisation de la fonction personnel entraîne la création d'une cellule — études de personnel — formation — information — communication interne — au réseau routier (RP 2). Dans le même temps, le centre d'instruction et de perfectionnement du réseau d'autobus (CIP) entreprend, avec le concours de RP 2, une réforme de ses méthodes pédagogiques. Cette réforme s'appuie pour une large part sur l'utilisation des techniques audiovisuelles.

L'utilisation des méthodes audiovisuelles est le résultat de plusieurs constatations :

- le but poursuivi par la formation est d'assurer la préparation à l'activité professionnelle, de garantir à tous une réelle qualification allant dans le sens d'un meilleur emploi des aptitudes. Mais la formation des adultes ne s'aborde pas comme celle des jeunes d'âge scolaire. Elle se doit d'être moins théorique et d'apporter au stagiaire ce qu'il attend. Il est rare que la réponse se trouve dans des contenus préfabriqués ;
- on apprend bien ce que l'on découvre soi-même ;
- il s'agit d'apprendre à savoir mais surtout d'apprendre à réagir. Le problème n'est pas tant d'éviter telle situation — (« il ne faut pas faire ») —, que de la prévoir — (« je vais faire ») —. L'image est irremplaçable quand il faut apporter ce que l'œil ne peut saisir directement : phénomène trop lent ou trop rapide, phénomène fugitif, objet qui ne peut être déplacé — il n'est pas facile de manipuler un autobus ! — ou phénomène qui ne peut être produit sur le lieu de formation choisi.

L'audiovisuel est un moyen privilégié d'intervention : il agit autant sur l'émotivité que sur l'intelligence, il peut mieux toucher la personnalité de chacun. L'utilisation du magnétoscope est en outre très facile et se prête au travail d'équipe que constitue l'élaboration d'un scénario sur un argument fourni par les utilisateurs (objectif pédagogique), la réalisation plusieurs fois revue et corrigée, la mise au point de l'utilisation par les formateurs, le test auprès d'un échantillon du public jusqu'à l'obtention du produit souhaité (voir encadré p. III).

Le matériel enfin est aisément transportable. Un ensemble de diffusion comprend un magnétoscope (10 kg) et un téléviseur appelé moniteur (10 kg pour une image de 40 cm de base). La diffusion peut se faire dans des locaux non spécialisés où l'obscurité totale n'est pas nécessaire, ce qui permet au formateur de mieux suivre son groupe d'élèves.

Toutefois, un certain nombre de précautions sont à prendre :

- le programme vidéo de formation doit répondre à une bonne connaissance du public auquel il est destiné, à une définition très précise des objectifs poursuivis (peu de messages par séquence) ;
- si la qualité des images est importante, le message qu'elles sont censées exprimer l'est bien davantage. La définition de l'image sur un écran de télévision est d'ailleurs moins bonne que sur une diapositive ;

(Suite page III)

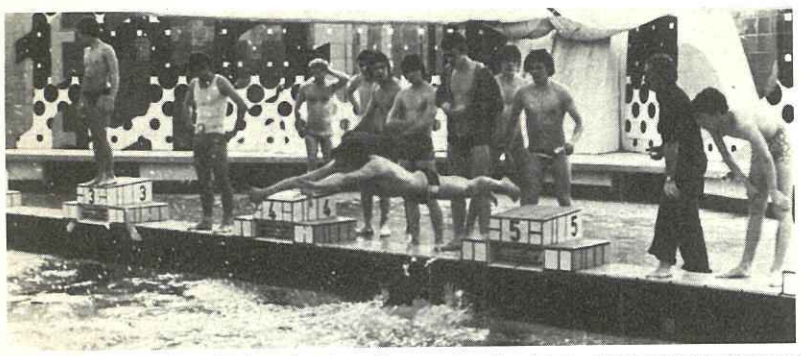

C'est parti ! Durand (3e année) plonge à son tour, à la poursuite « d'un chrono » dans le relais 4 × 50 m crawl du Championnat EFPP.

ECOLE TECHNIQUE

Résultats obtenus par les élèves de l'école au cours de l'année scolaire 1978-1979 aux différentes compétitions organisées sur le plan national.

FOOTBALL Championnat EFPP
Catégorie cadets, RATP 3e
Catégorie juniors, RATP (A) 1re, RATP (B) 5e.

VOLLEY-BALL Championnat EFPP
Catégorie cadets - juniors, RATP 1re

TENNIS DE TABLE Championnat EFPP
Catégorie cadets - juniors, RATP 2e

ATHLETISME Championnat EFPP
Catégorie juniors, RATP 1re
3 000 m, 1er Moreau (2e année)
hauteur, 1er Dupré (2e année)
Relais 4 × 100 m, 1re RATP
100 m, 2e Longchamps (3e année)
Catégorie cadets, RATP 1re,
1 500 m, 1er Pensec (1re année)
hauteur, 1er Linossi (1re année)
Le 23 juin dernier, au cours de la fête d'éducation physique de l'école, il a porté le record de la spécialité, à 1,85 m
100 m, 2e Gauthier (1re année)

Championnat UNSS
800 m, Maupetit, élève de 3e année, champion de Paris juniors, sélectionné au Championnat de France.

HAND-BALL Championnat EFPP
Catégorie juniors, RATP 3e
Catégorie cadets, RATP 3e

Tournoi GEC
Catégorie juniors, RATP 2e des éliminatoires
Catégorie cadets, RATP 2e des éliminatoires

GYMNASTIQUE Championnat EFPP
Catégorie juniors, 1er— Di Martino (3e année)
Catégorie cadets, 1er Sedaine (1re année)
Catégorie cadets - juniors, **RATP remporte le challenge.**

Championnat GEC
Catégorie juniors, 1er Di Martino (3e année)
Catégorie cadets, 1er Serieys (1re année)
Catégorie cadets - juniors, RATP 1re par équipe.

NATATION Championnat EFPP
Classement par équipe, 1re Ecole RATP.

Classement individuel juniors
50 m brasse, 1er Creyssac (2e année)
50 m crawl, 1er Durand (3e année)
50 m dos crawlé, 2e Drouen (3e année)
Relais 4 × 50 m brasse, 1re RATP
Relais 4 × 50 m crawl, 1re RATP
Relais 4 × 50 m dos crawlé, 1re RATP

Classement individuel cadets
50 m brasse, 1er Ayoul (1re année)
50 m dos crawlé, 1er Lardereau (2e année)
Relais 4 × 50 m brasse, 1re RATP
Relais 4 × 50 m crawl, 2e RATP
Relais 4 × 50 m dos crawlé, 1re RATP

Championnat GEC
Catégorie cadets - juniors
50 m brasse, 2e Creyssac (2e année)
50 m crawl, 2e Durand (3e année)
50 m dos crawlé, 2e Rousseau (2e année)
Relais 4 × 50 m brasse, 1re RATP
Relais 4 × 50 m crawl, 2e RATP
Relais 4 × 50 m dos crawlé, 2e RATP
Relais 20 × 50 m nage libre, 1re RATP

Ecole RATP 1re, remporte le challenge

CROSS Championnat EFPP
Ecole RATP

Catégorie cadets, 3e
Catégorie juniors 1re
Catégorie cadets (2e année), 1re

Championnat GEC
Catégorie cadets, 4e
Catégorie juniors, 1re

Relais Roubaix
Catégorie cadets, 1re
Catégorie juniors, 1re

Challenge USCF inter-centres
Catégorie cadets, Ecole RATP 1re par équipe.

ESCRIME Championnat UNSS
Championnat de Paris Sabre juniors, 1er Gefflot, élève de 3e année, sélectionné au Championnat de France

EFPP
Compétitions interécoles organisées par le service animation jeunesse et sports-Ecoles de Formation Professionnelle de Paris.
GEC
Compétitions organisées sur le plan national par le Groupement d'Etude et de Coordination pour la Formation physique dans les entreprises.
UNSS
Compétitions organisées sur le plan national par l'Union Nationale du Sport Scolaire.
USCF
Championnat Inter-Centres, organisé par l'Union Sportive des Cheminots de France.

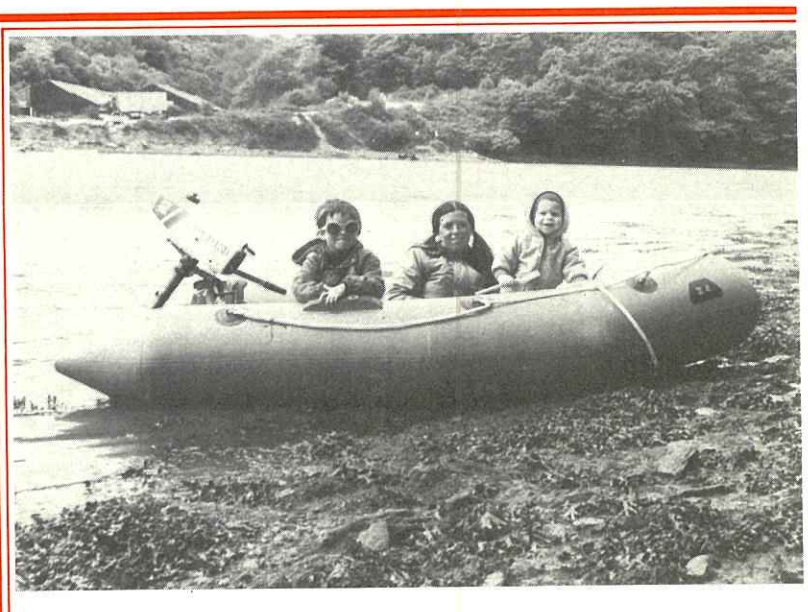

C. Balay

Parez à virer...

Non, nous ne sommes pas échoués sur des côtes lointaines, mais en route vers la Méditerranée.
Le vent nous a joué un sale tour en se calmant et notre bouteille n'arrivera que pour le prochain numéro.
Marion

RATP - Thibaut

Studio 104, grand auditorium de la Maison de la radio, l'Harmonie et la Batterie-Fanfare au complet.

Musique, musique...

De l'avis de la critique la plus autorisée les deux associations musicales d'amateurs de la Régie — l'Orchestre Symphonique et l'Harmonie du personnel — se placent parmi les meilleures formations de notre pays. On peut citer, comme références, le prix de la « Lyre d'or », remporté en 1976 à Vichy par l'Harmonie devant la célèbre « Philips Harmonie » hollandaise, ou le vif succès remporté en 1977 par l'Orchestre Symphonique, lors de l'audition pour la chaîne France-Musique.

Ces associations poursuivent un double but culturel : permettre aux agents de la RATP qui sont musiciens de goûter à la joie qu'on éprouve à jouer de la musique ensemble et donner la possibilité aux autres et à leur famille, d'entendre une musique de qualité. Anciennes sociétés, dont les racines remontent à l'organisation des transports parisiens — l'Orchestre fête ses quarante et un ans, l'Harmonie du personnel ses soixante-quatorze printemps — mais sociétés pleines de vie et d'entrain, elles ont la volonté de progresser sans cesse vers une difficile perfection. Le choix des programmes sort largement des sentiers battus et il paraît difficile, en quelques lignes, d'évoquer la richesse et la variété du répertoire. Il s'est créé un important noyau d'auditeurs fidèles, ce qui est le plus précieux des encouragements. Tous les membres de ces formations sont des amateurs, qu'il soit permis d'insister sur ce point. Les musiciens de l'Harmonie, constituée d'instruments à vent et à percussion, sont tous des agents actifs de la Régie, les retraités n'étant pas exclus, bien entendu. Certains d'entre eux accèdent à l'Orchestre Symphonique formé d'instruments à vent, d'instruments à cordes et percussion ; ils ont alors les moyens de jouer les œuvres telles qu'elles ont été composées par leur auteur. La formation d'un musicien est un travail qui se poursuit sans relâche. Comme tout artiste, il doit chercher à perfectionner sa technique, à approfondir sa connaissance de l'instrument, à développer son style et son talent d'exécution, à élargir ses horizons musicaux. Il n'est pas toujours aisé de concilier occupations professionnelles et activités culturelles.

Pour « Les musiciens du soir », le réalisateur Serge Kaufmann enregistrait, en 1976, l'Harmonie au Musée des transports de la RATP.

RATP - Thibaut

Les répétitions ont lieu chaque semaine au 44, rue des Maraîchers

- *pour l'Orchestre Symphonique, le vendredi à partir de 20 h 30 ;*
- *pour l'Harmonie, tous les mardis et vendredis de 15 h à 17 h ;*

sous la direction de M. Jacques Mas, chef d'orchestre.

Outre les auditions publiques et privées, des concerts gratuits ont lieu chaque année. Les prochains auront lieu pour l'Orchestre Symphonique le 8 décembre, les 16 février et 26 avril 1980 à la salle Gaveau ; pour l'Harmonie le 8 mars à la salle Pleyel.

La réservation des places peut être obtenue dès à présent en écrivant à Harmonie, Orchestre Symphonique, 44, rue des Maraîchers, 75020 Paris ou en téléphonant au 90-42 par l'intérieur et 372-20-27 par l'extérieur. Les musiciens, agents de la Régie, désireux de rejoindre ces formations, seront accueillis avec joie dans ce cercle amical et culturel du Comité d'entreprise ; ils pourront ainsi pratiquer et perfectionner leur violon d'Ingres.

L'orchestre symphonique à la salle Gaveau sous la direction de J. Mas.

RATP - Ardaillon.

MISSION : PREVENTION

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité

Malgré la législation rigoureuse en matière de sécurité dans les établissements industriels, les entreprises de transport, elles, n'étaient pas tenues à des dispositions légales et ce jusqu'en 1955. C'est cette année-là que le législateur étend aux entreprises de transport un décret datant de 1947 qui prévoyait la mise en place de comités d'hygiène et de sécurité dans les établissements industriels et commerciaux. Bien que rien, dans ces conditions, ne le contraignît, le Chemin de fer métropolitain de Paris créait, dès 1946, un comité de sécurité, puis en 1952, la RATP, en s'inspirant du décret de 1947, met en place un comité d'hygiène et de sécurité. Un comité unique et centralisé puisque la RATP était considérée comme un seul établissement. Or, au fil des années, ce point de vue a évolué de façon très sensible jusqu'au moment où, en 1974, la question de l'efficacité fut posée : la centralisation du CHS était-elle favorable à son bon fonctionnement ? Dès lors, s'amorce une réflexion qui, en août dernier, aboutit à la restructuration du CHS : aux côtés du comité central sont mises en place des sections décentralisées.

Une tête, des antennes...

Bien plus qu'un simple changement de structures, c'est, en fait, la lutte pour une meilleure sécurité possible qui est ainsi poursuivie.

Une nouvelle organisation vient d'être décidée pour le CHS et sera progressivement mise en place ; elle comprendra :

- un comité central d'hygiène et de sécurité ;
- des sections d'hygiène et de sécurité ; une ou plusieurs par direction selon les exigences de chacune.

Le comité central sera présidé par le directeur général, ou par délégation permanente, par le directeur du personnel. Y siègeront en tant que membres permanents tous les directeurs, le médecin-chef du travail, trois ingénieurs d'hygiène et de sécurité, le président du conseil de prévoyance ainsi que neuf représentants du personnel désignés par le Comité d'entreprise. L'inspecteur du travail pour les transports parisiens et un médecin du conseil de prévoyance y seront attachés en tant que membres consultatifs.

Chaque section comprendra le directeur, le chef de service, ou le chef des ateliers selon le cas, un des médecins du travail assurant la surveillance médicale du personnel relevant de cette section, un agent des cadres et des représentants du personnel.

Le comité et les sections devront obligatoirement se réunir une fois par trimestre.

La mise en place de la nouvelle structure est d'ores et déjà entreprise avec la création de trois sections : une au service de la voie (TV), et deux à la direction du réseau ferré (FE et FR).

... en prise directe

Le comité central d'hygiène et de sécurité se consacrera particulièrement à l'étude de la « politique sécurité » de la RATP, au développement de l'esprit de sécurité chez les agents, ainsi qu'à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. C'est lui qui centralisera les statistiques, organisera la formation à la sécurité, lancera et conduira les campagnes d'affichage. Les sections, elles, viendront renforcer le travail accompli par le comité : plus proches des emplacements de travail, elles seront davantage propices au dialogue et à la confrontation des idées. Les actions définies seront ainsi examinées et le cas échéant, adaptées en fonction des particularités de chaque section.

Avec une emprise directe sur le terrain, chaque section sera en mesure et aura le devoir de :

- veiller et procéder à l'information du personnel,
- renseigner le comité sur ses initiatives, constatations ou réalisations,
- s'assurer de l'entraînement des équipes chargées du secourisme,
- procéder à une étude chaque fois qu'un accident ou une maladie professionnelle lui paraîtra porteur d'enseignements pour la prévention.

Ce dernier point est particulièrement important, car une action préventive ne peut être efficace que si elle est parfaitement adaptée aux conditions spécifiques à chaque poste de travail.

S'il fallait résumer en un mot le rôle du CHS et de ses antennes, ce serait « Prévention ». Prévenir, toujours prévenir, grâce à une action permanente et à la concertation à tous les niveaux, afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité en proposant et en adoptant les mesures appropriées. Analyser les causes des accidents et des maladies, mais en aucun cas, chercher à déterminer les responsabilités des personnes.

Le rôle du CHS exclut le moindre jugement des individus.

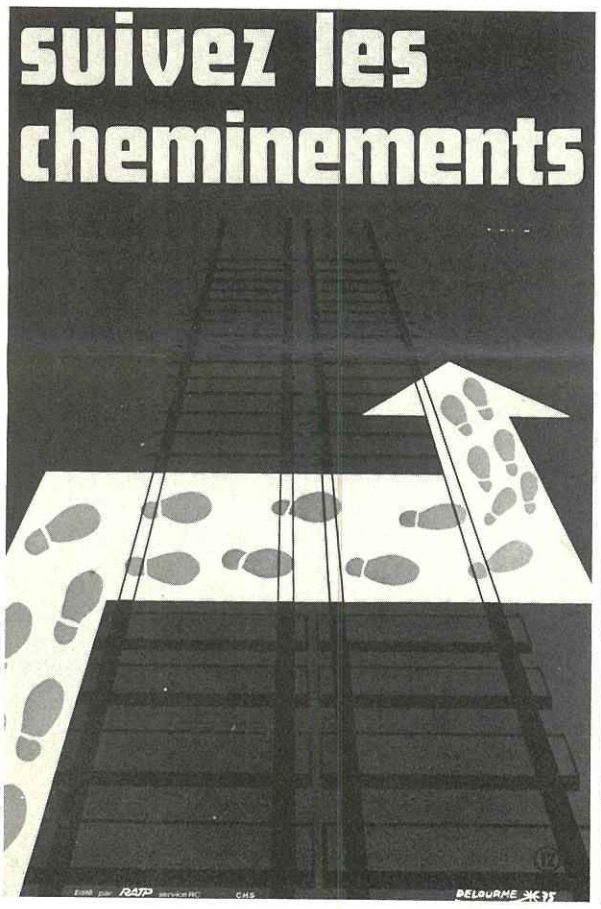

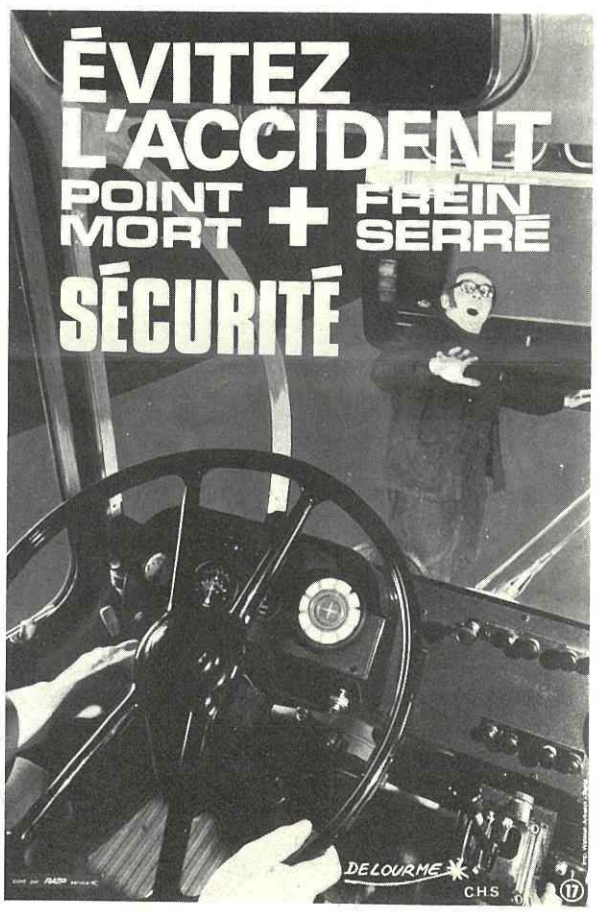

LES TRIBULATIONS D'UNE FEUILLE DE PAIE

37 500 agents, ce sont 37 500 feuilles de paie différentes. Impressionnant, le nombre d'informations qu'il faut rassembler pour éditer chaque fin de mois ces bulletins !

En principe, chacun connaît la signification des chiffres, lettres et autres codes qui noircissent la feuille de paie, depuis la parution du « guide pratique » de l'agent qui consacre un de ses chapitres aux rémunérations, donnant quelques éclaircissements pour tout déchiffrer.

Mais savez-vous que du « pointage » à l'avis annonçant le virement, plus d'une opération s'intercalent ? L'établissement du bulletin de salaire est une affaire qui concerne, en plus des différents bureaux de gestion dispersés dans les nombreux bâtiments de la Régie, trois directions.

La direction du personnel suit chacune des négociations avec les autorités de tutelle et les syndicats et établit la valeur du point de base qui sert au calcul de la rémunération mensuelle. En effet, à chaque combinaison échelle-position-échelon (et ceux-ci sont légion à la Régie),

L'ŒIL ET L'IMAGE

(Suite de la page I)

• l'audiovisuel n'est pas à prendre en compte seul, mais comme source d'observation et d'analyse, devant être enrichie par une information complémentaire et une discussion. L'évaluation orale par les intéressés eux-mêmes du chemin parcouru et des résultats acquis est indispensable ;

G. Garnier.

Tournage au terminus du 91 à Montparnasse pour la séquence : « 15e service, ligne 91 ».

• il est important de noter que l'audiovisuel n'est pas une fin en soi mais seulement un moyen au service de la formation et que le rôle de formateur se trouve enrichi et renforcé ;

• la conception du produit doit être le fruit d'un travail en commun. Les programmes vidéo du réseau d'autobus sont le résultat de l'expérience des enseignants et d'une collaboration :

— avec le service de l'exploitation (RE) pour les modules « Machiniste, aujourd'hui », les cours de tarification, la refonte du cours ABC (« Apprendre à bien conduire ») et la séquence « 15e service - ligne 91 » (une journée de machiniste) ;

— avec le service des études d'exploitation et de la promotion du transport (RC) pour les programmes de formation aux relations avec la clientèle.

Il est primordial que ce soit le réseau routier lui-même, soucieux du message à transmettre, qui élabore ces programmes, ainsi les mises à jour peuvent être effectuées régulièrement ;

• l'introduction de ces méthodes audiovisuelles suppose tout un travail de formation et d'information des formateurs eux-mêmes. C'est pourquoi les 24 instructeurs et les 40 moniteurs de conduite suivent les stages de « sensibilisation » aux nouvelles méthodes de communication.

Lorsque l'on apprend, par exemple, à un machiniste, dans le cours ABC, que pour traverser un rond-point, le mieux est de « faire l'extérieur », la logique amène à penser le contraire. La première réaction est, en effet, de se diriger vers le centre, puisqu'à chaque intersection avec une radiale, il va falloir céder la priorité.
L'image suggère qu'il est préférable de passer par l'extérieur, et non d'avancer vers le terre-plein central, où les embarras de la circulation vont bloquer l'autobus.
Cette démonstration apporte les éléments de solution.
Le CIP est en train d'adapter le cours ABC à cette méthode.

• Une première possibilité est le jeu de rôles. Une scène est jouée, recréant une situation donnée. La démonstration des fautes et des qualités mises en scène accélère le développement du savoir acquis au niveau des comportements.
• Une seconde possibilité est l'autoscopie : l'agent se voit effectuer une tâche, ou réagir dans diverses circonstances de sa vie professionnelle. L'observation et l'analyse de son propre comportement l'amenant à se juger lui-même.
• La troisième possibilité réside dans la combinaison des deux précédentes, c'est-à-dire en faisant tenir des rôles aux agents en formation tout en enregistrant la scène sur magnétoscope afin qu'ils se voient jouer.

RATP - Chabrol

*

Le magnétoscope en tant qu'outil de formation ouvre une nouvelle étape dans ce domaine. Ses applications peuvent être étendues **à des fins d'information** c'est ainsi qu'un programme sur le métier de contrôleur destiné à faire connaître la nouveauté d'un congé formation offert pour la préparation du concours, a été projeté dans tous les dépôts ; mais le magnétoscope peut encore être employé **à des fins de communication :** on peut envisager de diffuser certains programmes au personnel administratif, aux ouvriers, pour leur faire connaître le métier de machiniste.
Jusqu'ici, l'entreprise n'avait le choix, en matière de formation, qu'entre deux modes d'expression aux limites étroites : les paroles — elles captent l'attention, mais s'envolent — et les écrits — ils restent, mais figent la communication —.
Avec la vidéo tout a changé et la formation dispose là d'un outil incomparable.
Dans la vie professionnelle, le recours à l'institution de formation ne sera plus le fait d'une démarche marginale, mais la prolongation d'une pratique naturelle, consistant à faire le point sur ses capacités, ses ambitions et ses chances de promotion.

POUR APPRENDRE A SAVOIR FAIRE...

Le fait que l'image entraîne une « participation », une adhésion sur le plan affectif constitue un avantage en ce qui concerne les opérations nécessaires de sensibilisation et de motivation.

POUR APPRENDRE A SAVOIR ETRE...

Une deuxième utilisation possible de l'audiovisuel est l'utilisation en vidéo-réflexion, qui doit être employée pour la formation du machiniste dans ses relations avec la clientèle.

LES ETAPES DE LA REALISATION D'UNE SEQUENCE VIDEO

Etape n° 1 - Synopsis

L'utilisateur définit le contenu, les idées directrices de la future séquence sous la forme d'un « synopsis », texte assez court qui permet de déterminer le message à mettre en forme. La règle à retenir est simple : un seul message ou une seule idée directrice par séquence.

Etape n° 2 - Scénario

Le réalisateur entre en scène. Avec l'utilisateur il va rechercher un scénario, c'est-à-dire un ensemble d'illustrations visuelles et de commentaires propres à satisfaire les intentions de l'utilisateur, ainsi que leur enchaînement.

Etape n° 3 - Repérages - Plan de tournage

Lorsque l'utilisateur est d'accord sur le scénario, le réalisateur fait des repérages pour les scènes enregistrées en extérieur, il prépare les cadrages et les maquettes pour les scènes en laboratoire. Le plan de tournage, c'est-à-dire toutes les scènes à enregistrer au même endroit avec les mêmes moyens est alors établi. Les moyens nécessaires en personnel et en matériel sont commandés.

Etape n° 4 - Tournage

Le tournage est effectué selon le plan de tournage mais aussi d'après le scénario afin de s'assurer de la cohérence des scènes pour le montage.
Les sons d'ambiance sont enregistrés simultanément.
Il arrive que des modifications soient apportées au scénario pour tenir compte de circonstances fortuites favorables ou intéressantes.

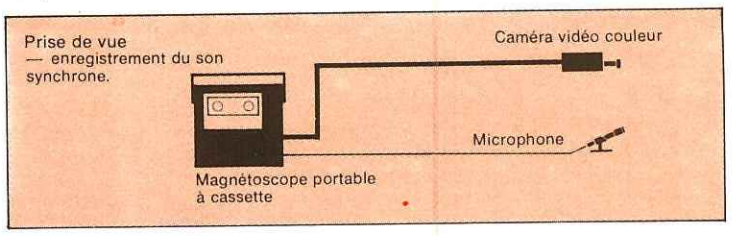

Etape n° 5 - La maquette de prémontage

Les séquences enregistrées sont recopiées « bout à bout » dans l'ordre du scénario pour donner l'idée d'ensemble de ce que sera la séquence terminée. Cette maquette est présentée à l'utilisateur qui peut faire ses dernières mises au point.

Etape n° 6 - Le montage définitif

Le montage définitif est alors réalisé conformément au scénario modifié par l'utilisateur au vu de la maquette. Les génériques, titres, insertions diverses sont faites à ce moment. La bande son est travaillée pour régler les niveaux sonores de l'ambiance, des commentaires et de la musique additionnelle.
Le montage définitif terminé, on dispose d'un exemplaire original de la séquence : la bande-mère. Cette bande est recopiée pour obtenir autant de copies d'utilisation qu'il est nécessaire pour la diffusion.

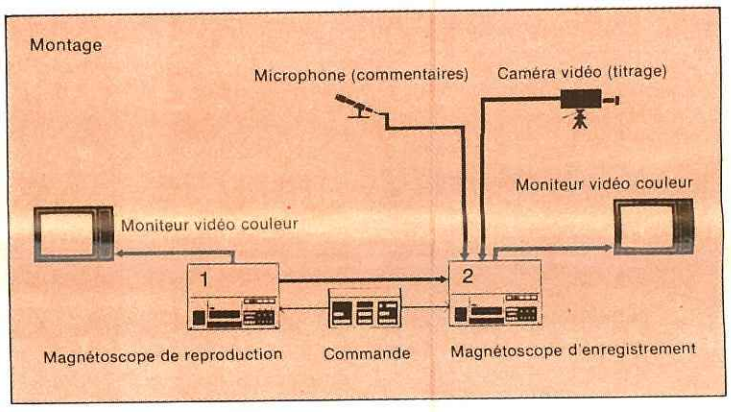

est attribué un nombre de points appelé coefficient hiérarchique. La direction du personnel établit d'après cette classification un document imposant qui ne contient pas moins de deux mille six cents « positions paye » différentes.
La direction financière est le deuxième intervenant : la division trésorerie met les fonds à la disposition des agents et la division « paye et réglementation » joue, en quelque sorte, un rôle de comptable auprès des agents en servant d'intermédiaire entre ces derniers et de nombreux organismes. Nous verrons en détail l'importance de sa participation à la chaîne de l'établissement de la feuille de paie.

La troisième direction est celle des études générales avec le service de l'informatique (GI) qui centralise l'essentiel des données pour aboutir à la phase finale : l'édition du bulletin de paie. Il faut rappeler que « la paye » est la plus ancienne application informatique de la Régie. Cette fonction était d'ailleurs déjà mécanisée au temps de la Compagnie du Métropolitain de Paris.

Chaque matin, les secrétariats transmettent aux bureaux de gestion les résultats du « pointage » de la veille. Les données recueillies sont ensuite retranscrites sur des fiches spéciales transmises aussitôt au service de l'informatique. L'ordinateur « avale » ces informations, elles servent à l'édition du bulletin de pointage mensuel et se répercutent le mois suivant sur le bulletin de salaire pour la détermination des différentes primes et des abattements.
La « division paye » intervient lorsque se présente une situation particulière. Il lui incombe par exemple de régler les situations financières individuelles difficiles, en liaison éventuellement avec le service du contentieux pour les oppositions sur salaire, les saisies-arrêts, etc. Il prélève les sommes dues sur le montant de la paie pour les reverser aux créanciers.
C'est cette division également qui attribue les avances sur salaires et reçoit les agents en difficulté.
Elle intervient, en outre, au chapitre des prêts. En effet, lorsque la direction du personnel a donné son accord pour l'attribution d'un prêt, le montant de celui-ci est versé à l'agent, ce qui déclenchera les prélèvements sur la feuille de paie dès le mois suivant. 11 300 prêts sont ainsi gérés dans la division, plus les avances de caisse qui sont de petits prêts à très court terme, sans intérêts.
Mais la « division paye » intervient encore à plus d'un titre, qu'il s'agisse des retenues pour la société mutualiste , du Crédit Municipal de Paris ou des délégations de prestations familiales, tout ceci figurant sur le bulletin de salaire.
Enfin, c'est également elle qui prend en charge les situations particulières de congés sans solde, disponibilités ou service national, pour traiter manuellement les répercussions sur la rémunération.
Dans les derniers jours du mois, le service de l'informatique édite d'une part les différents documents comptables, d'autre part les bulletins de salaire. Quatre bandes magnétiques de virement sont envoyées : aux chèques postaux, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale et à la BNP, cette dernière servant d'intermédiaire vis-à-vis des autres banques. Juste avant, les bulletins de paie transitent à la « division paye » qui peut ainsi arrêter ceux des agents partis ou en congé sans solde, avant qu'ils ne figurent sur les bandes-virement ; les autres bulletins étant répartis par lieu géographique (selon le point de paye, code inscrit sur le bulletin) et envoyés aux directions et services d'affectation des agents.

L'avant-dernier jour ouvrable du mois, les comptes des agents sont crédités, leur feuille de paie leur ayant été distribuée la veille.

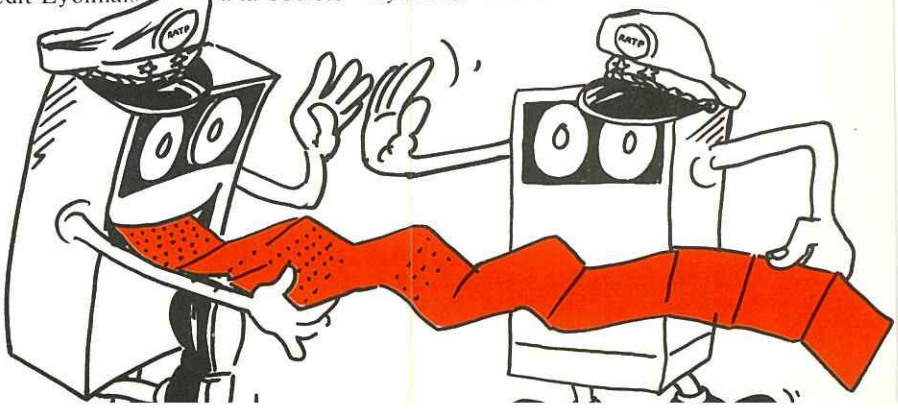

US.METRO

TRANSPORT

LE SKI

Si la vraie compétition alpine commence en 1911, le ski moderne, lui, a commencé avec l'importation des premiers skis dans les Alpes. On en avait déjà vu, en Norvège bien sûr, berceau de ce sport, mais ce fut en 1891 qu'un Autrichien nanti, Mathias Zdarsky, enthousiasmé par le récit de Nansen relatant sa traversée à ski du Groënland, s'essaya à la fabrication de skis ; il alla jusqu'à inventer une sorte de fixation et s'élança sur les pentes de Lilienfeld.

Le premier concours eut lieu à Montana pour une coupe offerte par Lord Roberts of Kandahar, un maréchal anglais qui s'était illustré en Afghanistan et pendant la guerre du Transvaal. Le « Kandahar » qu'on dispute encore aujourd'hui, consistait, pour cette première, en une descente de 1 500 m de dénivellation, qui comprenait la traversée d'un glacier. Le vainqueur, l'Anglais Hopkins, mit 61 mn.

Le slalom — le mot est norvégien, il veut dire course en S — remonte à 1922, année où Arnold Lunn fait courir la première épreuve.

Les Houches 1953. De g. à dr.: Duzo « le patron », Bouvet, Skinabol, Aguilo, Jéséquel, Duclos, Manhes, Rio, Julieny.

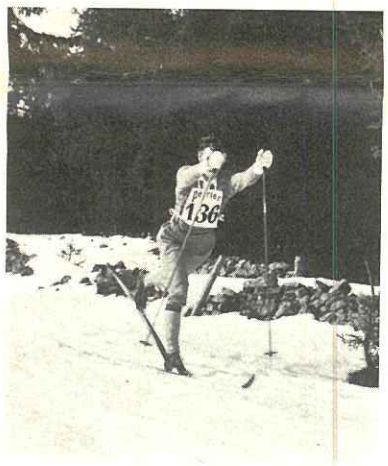

Pascal Rambaud, 1970.

A L'USMT

Le premier groupe de ski, à ce qu'en dit un « ancien », date de l'hiver 1935-1936 : quelques employés Métro étaient allés à Montmin. Les deux hivers suivants les virent aux Contamines. Puis, plus de trace et pour cause. En 1945, ils se retrouvent à Roseland (village depuis lors disparu avec la création du barrage de Tignes). En 1946, voit le jour le premier Championnat de Paris corporatif. On dit que certains, à cette époque là, étaient soit champion du chasse-neige, soit expert de la conversion et ceci au niveau compétition.

En 1948, participation pour la première fois au Championnat Cheminots de Julien - Suco - Rio - Bouvet Jousseaume - Tarbès. Un nouveau chapitre s'ouvre en 1950 avec l'arrivée de deux jeunes et grands champions - Skinabol (Chamonix) et Manhes (Liorant) dont le nombre de victoires l'un en descente, l'autre en slalom spécial, ne se comptent plus.

Le ski a pris une autre dimension, mais les classements se font à la seconde et l'entraînement à l'occasion des premières colonies de neige à Chamonix. 1952, en renfort arrivent Jéséquel et Aguilo. En 1953 le métro accède en première série « cheminote ». Bien que quelques spécialistes se fassent remarquer, tous participent aux différentes disciplines aussi bien alpines que nordiques.

Sous les bâtons de nos responsables Jean Dorliot - Suzo - Gabay - Martin, la section est présente en de très nombreuses manifestations régionales où elle remporte les titres de Champion de Paris en descente (Skinabol et Sambuis), et en slalom spécial (Manhes) ; sur le plan national, en 1958, Manhes (slalom) et Aguilo (fond) représentent les cheminots français à Zakopane en Pologne où 20 ans après Covarel les rejoindra sur les tablettes.

Actuellement, malgré les difficultés rencontrées par tous, 4 équipes représentent l'USMT.

Les Alpins : capitaine Lecocq avec Michon - Gicquel - Demay - Covarel - Lecam - Souchaud - Berthonaud - Bousquet sans oublier Mmes Covarel - Demay - Larrouturou.

Les Fondeurs dont le recrutement est des plus difficiles — l'effort serait-il plus dur ? — se maintiennent en bonne place, bien que nos gens vieillissent et que les jeunes soient plus attirés par les remontées mécaniques.

Les Biathlonniens : nouvelle spécialité où la conjugaison fond-tir (grâce au stand de Bercy) a rapporté des titres de Champion de Paris en 1977, 1978 et 1979 sur 10 et 20 km avec MM. Rambaud et Leroy.

Les Alpins FSGT : derniers-nés, ont déjà participé pour leur première année à quelques courses et en ont organisé une cette année.

1978. Marc Gicquel.

La saison de ski est pour demain. Alors pensez à votre préparation physique, à votre matériel et à votre assurance. Les séjours sont si courts qu'il vaut mieux, dès le premier jour, être en forme pour en profiter pleinement.

Votre licence FFS couvre votre responsabilité civile, les frais de secours, de transport, de défense et recours. Elle est valable du 1er novembre 1979 au 1er novembre 1980. Pour l'obtenir, il vous suffit d'écrire au **responsable de la section,** M. Aguilo - USMT — 159, bd de la Villette, 75010 Paris - 8 jours avant votre départ.

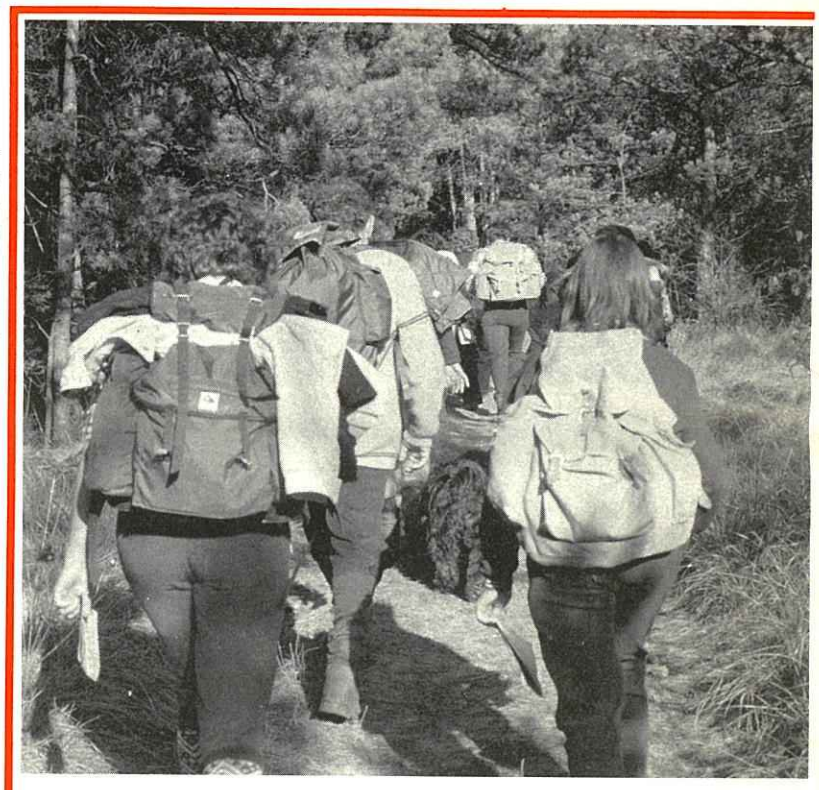

EN BREF

Randonnée pédestre

Sur les sentiers de l'Ile-de-France, à l'ombre des futaies de Fontainebleau, une randonnée pédestre d'initiation devait conduire, le 16 septembre dernier, la section « Amitié-Nature » de Veneux-les-Sablons aux gorges du Loup et au Long Rocher, en passant par le Rocher du Carrosse. Malgré le sac à dos contenant les provisions de bouche fort appréciées à la pose repas dans le cadre enchanteur de la Mare-aux-Fées, l'allure était gaillarde. Il est que le temps était au beau, champignons nombreux et la voie... royale, ou presque.

Prochain rendez-vous, le 18 novembre, au Rocher Canon, toujours en forêt de Fontainebleau. Mlle Clémendot, responsable de cette randonnée, vous donnera tout complément d'information si vous l'appelez au 590.40.45 (après 18 h).

Athlétisme

Daniel Ray — 9' 02'' 6 au 3000 m steeple — agent de maîtrise à N, obtient une très brillante place de finaliste aux Championnats de France à Orléans, auxquels Claudie Depommier a également participé, réalisant 44,40 m à l'épreuve du disque féminin.

L'équipe du relais 4×1 500 m (Mollier-Thirion-Ray-Guyot) bat le vieux record du club en 15' 49'' 3, se qualifiant ainsi pour les Championnats de France.

A l'issue de la saison estivale, peut-être n'est-il pas inutile de se livrer à un petit exercice récapitulatif : 9 marathoniens (Hereau, Bigot, Alexandre, Samain, François, Bourdon, Rascalou, Pierre, Crampon) ont obtenu leur qualification pour le Championnat national d'Agen le 20 octobre, performance d'ensemble que seul notre club peut réaliser actuellement en France.

A signaler également que 13 coureurs de 1 500 m sont descendus sous les 4' 15'' sur la distance cette année. Dans cette discipline aussi, le niveau d'ensemble est excellent.

Le samedi 8 décembre prochain, à partir de 14 h 30, se déroulera, au Parc des sports de la Croix-de-Berny, le 3e challenge Salomon de cross avec la participation d'équipes suisse et belge. Qu'on se le dise...

Tir

Des résultats très encourageants puisque trois tireurs ont été sélectionnés aux Championnats de France ; chez les cadets Thierry Fix se classe 5e sur 30 participants à l'épreuve de carabine des 50 m couché et 6e sur 19 au 50 m (3×20), toujours à la carabine. Serge Bourdoncle fait 12e sur 46 à la carabine sur 10 m.

Pétanque

Un beau succès pour l'équipe du club qui remporte le titre de Championne de France USCF, à l'issue de parties acharnées, disputées à Bourg-Saint-Maurice.

Le décès de M. Aubart

Le président Aubart n'est plus. Le décès de celui qui fut secrétaire général de l'US Métro de 1928 à 1942, président des sections cyclisme et hockey et qui, par-dessus tout, présida aux destinées de l'US Métro jusqu'en 1967, peine tous ceux qui eurent la chance de l'approcher.

Roger Aubart s'est éteint dans sa 78e année ; tout au long de sa vie, ses qualités humaines et sa compétence lui ont valu une remarquable réussite. Il n'a pas été le seul bien sûr à faire vivre l'USMT mais il n'est pas exagéré de dire que sans lui les choses n'auraient pas été ce que nous savons qu'elles sont, et que le premier centre médico-sportif de France n'aurait peut-être pas vu le jour.

Une page de notre histoire de club est désormais tournée, espérons que tous et chacun auront puisé dans l'exemple montré par Roger Aubart l'énergie, le courage et la compétence indispensables à tout dirigeant sportif.

ENTRE les lignes

RATP Service des Relations Extérieures - Presse et information, 53 ter, quai des Grands-Augustins, 75271 Paris Cedex 06.
Rédaction : 69, bd Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 329-92-24, 92-71.
Union des journaux et journalistes d'entreprise de France.

Directeur Fondateur : Michel Linon
Directeur de la publication : Marcel Kopp
Rédaction : Marie-Claire Ballot, Chantal Naar, Martine Pelletier.
Conception SVB
Imprimerie L'Avenir Graphique
325, rue de Charenton, 75012 Paris.
Ont aidé à la réalisation de ce numéro :
P. Aguilo, J. Barrau de Lorde, C. Cozannet, H. Crouta, G. Gaillard, G. Garnier, G. Luche.
Atelier photographique RATP.